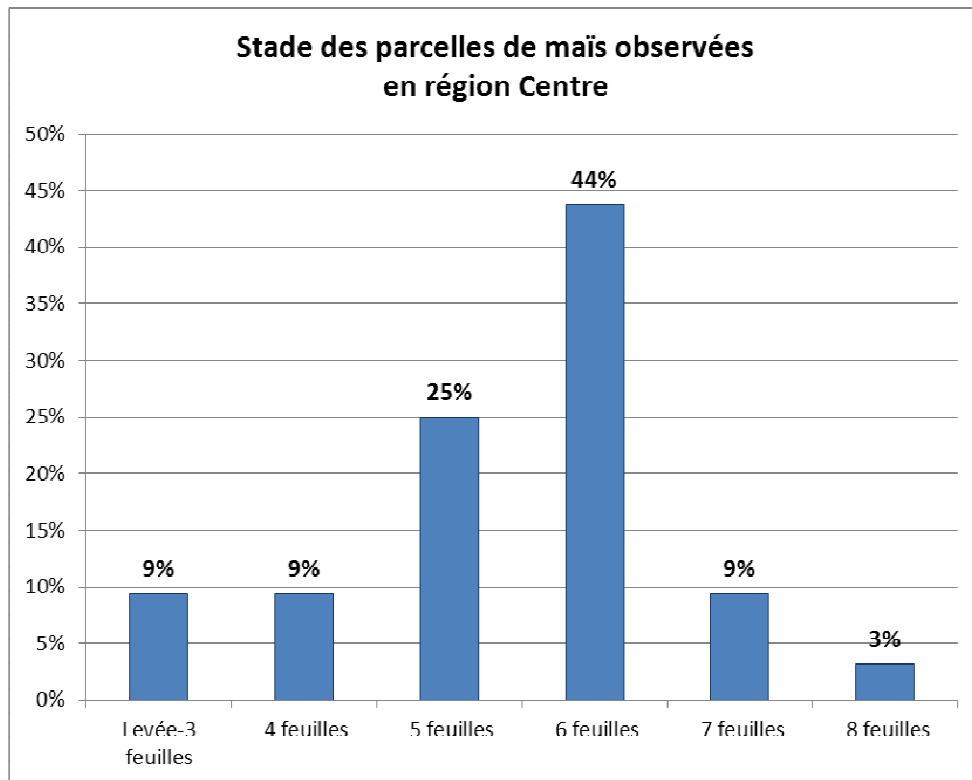


RESEAU 2012

Pour la période du 24 au 30 mai (semaine 22), 39 parcelles de maïs ont fait l'objet d'une observation.

STADES DU MAÏS

Les derniers stades relevés (entre le 28 et le 30) révèlent que la majorité des parcelles de maïs grain ont atteint ou dépassé le stade 5 feuilles.



La cartographie des stades de l'ensemble des parcelles observées depuis le 24 mai est présentée en annexe.

PYRALES

Chrysalidation

Les suivis de chrysalidation de la FDGDON 37 et d'Arvalis se poursuivent. Les premières chrysalides ont été observées cette semaine sur les deux sites. A Saint-Genouph (37), le taux de chrysalidation est de 3% tandis qu'il est de 6% à Ouzouer-le-Marché.

Suivi des vols

Cette semaine, les premières pyrales ont été capturées sur 3 pièges différents dans le Cher. Au total, 10 papillons ont été comptabilisés sur 28 pièges relevés.

Indications climatiques

Les températures ont été nettement à la hausse cette semaine. L'écart moyen des cumuls à la médiane indique une avance de +10 Degré-Jour (base 10), soit 2 jours, pour les six stations de la région (de -25 DJ à Châteauroux à +30 DJ à Bourges). L'avance devrait s'atténuer progressivement compte tenu de la baisse des températures annoncée dans les jours à venir.

SESAMIES

Aucune capture à ce jour parmi les 5 pièges relevés cette semaine.

AUTRES OBSERVATIONS

La présence de dégâts de corbeaux est signalée sur 2 parcelles de maïs doux et 2 parcelles de maïs grain.

Présence de limaces signalée dans une parcelle d'Indre-et-Loire. Signalement d'oscines dans l'Indre.

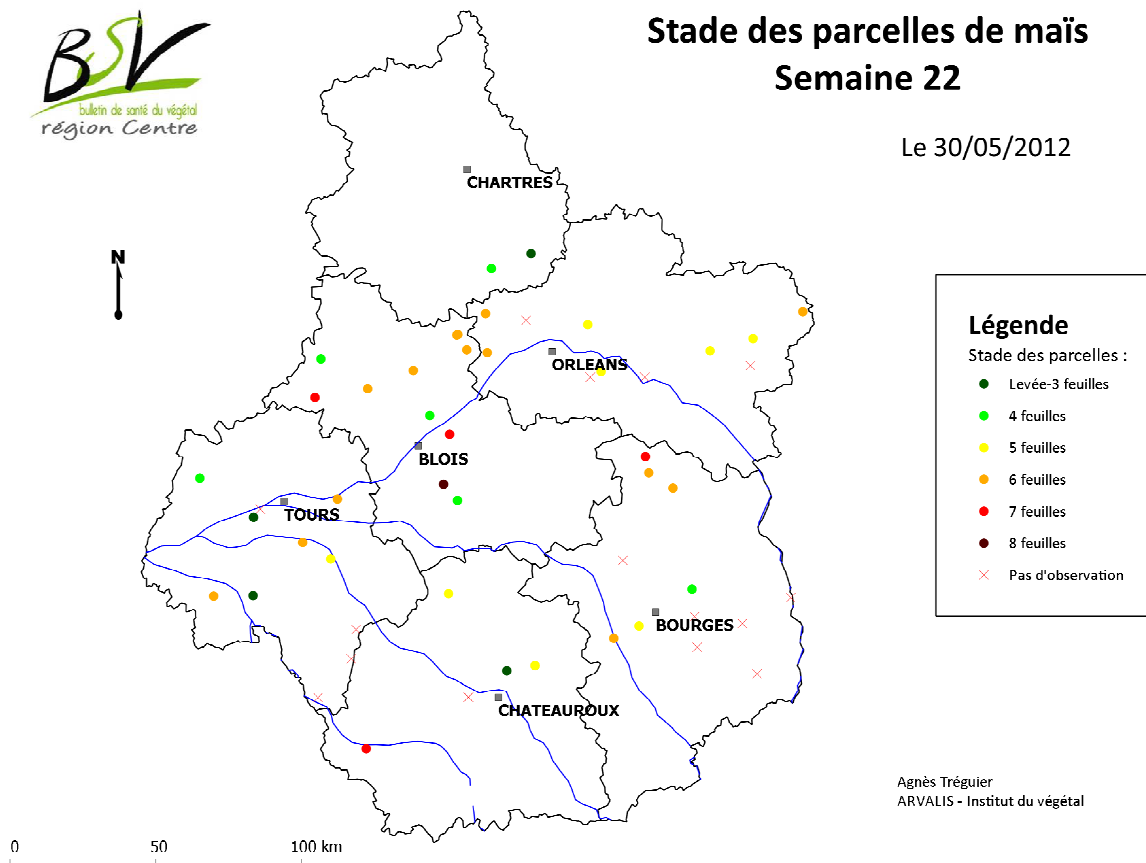
Présence de pucerons Sitobion a. dans 3 parcelles du Cher : environ 1 à 10 pucerons par plante (Rappel : seuil de nuisibilité : plus de 500 individus par plante entre 3 et 10 feuilles du maïs) et dans une cuvette du Loiret.

Annexes



Stade des parcelles de maïs Semaine 22

Le 30/05/2012



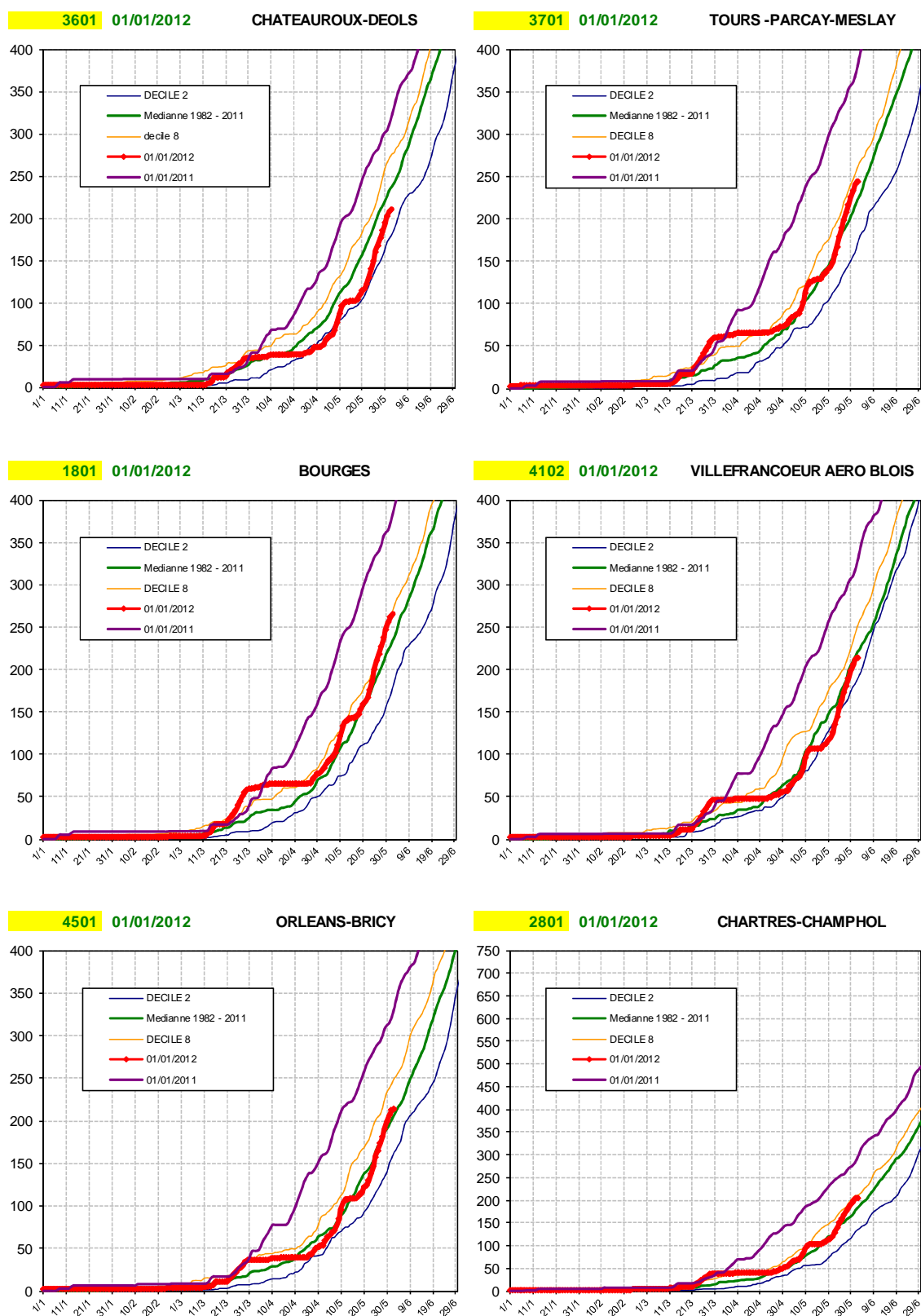
Agnès Tréguier
ARVALIS - Institut du végétal

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

SOMME DE TEMPERATURES (BASE 10 DEPUIS LE 01/01/2012)



Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan EcoPhyto 2018.